

Département d'études françaises, UWO
Français oral – FR 2104b - winter 2015

Enseignant(e):
Bureau:
Heures de bureau:
Courriel:

Responsable du cours: *Henri Boyi,*
Bureau : *A&HB # 2R02*
Courriel : *hboyi@uwo.ca*

Prerequisite: *French 1900e or French 1910, or by permission of the Department.*
Antirequisite: *The Department reserves the right to refuse admission to students who have native-like proficiency in French.*

Description du cours

Le cours de français 2104 est conçu pour répondre aux besoins de ceux et celles qui veulent développer une plus grande facilité à communiquer oralement en français.

Objectifs du cours

L'objet principal du cours est d'améliorer l'expression, la prononciation et la compréhension de la langue française. Le dialogue, le vocabulaire, le discours et, dans une moindre mesure, la grammaire, serviront d'outils pour la pratique et le développement du français parlé de tous les jours.

A la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Rapporter correctement des événements
- Exposer clairement une situation
- Imaginer les choses autrement
- Multiplier les hypothèses
- S'impliquer activement dans la conversation

Manuel du cours :

Barféty, Michèle. Expression orale (Compétences B2). Clé International, 2006

Évaluation

Participation:	15%
Quiz :	15%
Enregistrements:	10%
Sketch en groupe:	10%
Test de compréhension #1:	10%
Test de compréhension #2:	20%
Présentation orale individuelle:	20%

Total : 100

Participation (15%)

Participation n'est pas synonyme de présence en classe! L'enseignant(e) devra juger de l'implication de chaque étudiant(e) pendant les diverses activités et de la contribution de chacun au bon déroulement des activités. Chaque absence non-justifiée vous fera perdre 0.50 sur les 15% de la note de participation.

Cellphones and laptops should be kept away while class is going on; otherwise this will affect your participation mark.

Quiz (15%)

Vous aurez des quiz de 10-15 minutes sur la matière vue.

Enregistrement (10%)

Vous devrez produire un enregistrement pendant le semestre. Les étapes suivantes devront être respectées:

1. Vous devez soit visionner un film ou lire un article dans les jours qui précèdent l'enregistrement. L'enseignant(e) annoncera le titre du film/article en question 1 ou deux semaines à l'avance.

2. Vous visionnez le film/lisez l'article à l'extérieur des heures de classe et vous préparez votre enregistrement;

3. Vous avez droit à une page de notes (un aide-mémoire) que vous remettrez au professeur à la fin de l'enregistrement.

Sketch en groupe (10%)

En groupe de 3-4, vous allez préparer un sketch de 10-15 minutes qui sera présenté devant toute la classe. Ce sketch va inclure des actions et des accessoires de théâtre. Tout le monde est censé parler. Plus de détails à suivre.

Test de compréhension #1 (10%)

Il s'agit d'écouter un enregistrement audio (deux fois) et de répondre par écrit à des questions sur le passage. L'activité dure à peu près 45 minutes.

Test de compréhension #2 (20%)

Ce test est divisé en trois parties :

1. compréhension (5%);
2. Vocabulaire et expressions (5%);
3. Une rencontre individuelle avec l'enseignant(e) (10%).

Les deux premières parties se font en classe. Dans la première (compréhension), il s'agit d'écouter un enregistrement audio et de répondre par écrit à des questions sur le passage (environ une heure).

Dans la seconde partie (vocabulaire et expressions), l'enseignant(e) lira à voix haute et en anglais 25 mots et 15 expressions vus pendant le semestre. Vous devez donner par écrit la traduction française (environ une demi-heure).

La troisième partie (rencontre individuelle) se fait sur rendez-vous pendant la semaine où a lieu le Test 2. Il s'agit d'avoir un texte préparé à l'avance et être prêt(e) pour en discuter à voix haute avec l'enseignant(e). Ce(tte) dernier(ère) posera aussi des questions.(environ 10-15 minutes)..

Présentation orale individuelle (20%)

Cette activité se fait individuellement. Il s'agit de préparer un exposé oral d'environ 15 minutes qui permettra d'amorcer une discussion avec le groupe. Le choix du sujet est libre mais doit être approuvé par l'enseignant(e) à l'avance. La présentation doit être accompagnée d'une page photocopiée et distribuée à tous et toutes, qui comprend le vocabulaire et les expressions particulières au sujet choisi.

1. choix du sujet et approbation par l'enseignant(e) à remettre :
2. Préparation de la feuille de vocabulaire et approbation par l'enseignant(e);
3. Présentation en classe.
4. Après la présentation, les camarades de classes posent des questions

En tout, cette activité prendra 20 minutes pour chaque présentation.
(voir consigne sur feuille séparée)

Horraire hebdomadaire

Jan. 05 : Présentation du cours et conversation	Jan. 07 : Film – Etre et Avoir
Jan. 12 : Unité I – leçon 1 (Rapporter des faits)	Jan. 14 : Unité I – leçons 2 et 3 (Rapporter des propos entendus et évoquer le passé)
Jan. 19 : Bilan #1	Jan. 21 : Unité II – leçons 1& 2 (Evaluer des quantités) leçon 3 (Exposer des faits simultanés)
Jan. 26 : Unité II Leçon 3	Jan. 28 : Varia + Bilan #2
Feb. 02 : Test #1 Unité III – leçon 1 (Revisiter le passé)	Feb. 04 : Unité III – leçons 1&2 (Refaire le monde avec « si ») - leçon 3 (Multiplier les hypothèses)
Feb. 9 : Unité III Leçon 3	Feb. 11 : Sketch
Feb. 16 -21 : Reading Week	
Feb. 23 : Unité IV – leçon 1 (Donner son sentiment)	Feb. 25 : Unité IV – leçon 2 (Exprimer son opinion) - leçon 3 (Rêver d'autre chose)
Mar. 02 : Unité V leçon 1	Mar. 04 : Unité5 leçons 2&3
Mar. 09 : Test #2 : Rencontre indiv. avec le prof.	Mar. 11 : Test #2
Mar. 16 : Débats	Mar. 18 : Varia
Mar. 23 : Présentation orale individuelle	Mar. 25 : Présentation orale individuelle
Mar. 30 : Présentation orale individuelle	Apr. 01 : Présentation orale individuelle

Apr. 06 : Varia	Apr. 08 : Varia

N.B. *Il pourra y avoir quelques changements dans l'horaire hebdomadaire mais la classe en sera avertie.

***Critères d'évaluation pour les enregistrements, les présentations orales et la rencontre individuelle (examen final) :**

1. Une appréciation globale basée sur la facilité à comprendre les propos de l'étudiant;
2. Le respect des consignes (préparation, durée, documents);
3. La qualité de la prononciation;
4. La qualité du vocabulaire;
5. La qualité de la syntaxe;

IMPORTANT ACADEMIC AND ADMINISTRATIVE INFORMATION

Policy on Accommodation for Medical Illness:

<https://studentservices.uwo.ca/secure/index.cfm>

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. Please note that in all courses offered by the Department of French Studies, this same requirement will also apply to assignments worth less than 10% of the final grade. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds.

A downloadable Student Medical Certificate can be found here:

<https://studentservices.uwo.ca> under the Medical Documentation heading.

Support services

Students who are in emotional/mental distress should refer to Mental Health@Western http://www.health.uwo.ca/mental_health for a complete list of options about how to obtain help.

Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here:

<http://www.westerncalendar.uwo.ca/2014/pg113.html>

Policy on Attendance

“Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course, will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of Registration.” (Academic Handbook)

Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies

http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html